

LA COMMUNICATION D'INFORMATIONS ET DE DOCUMENTS SENSIBLES

EN APPARENCE

Vous recevez une sollicitation directe ou indirecte.

Cette sollicitation vous invite à cliquer sur un lien ou à transmettre directement des informations sensibles personnelles et/ou confidentielles.

EN RÉALITÉ

Un escroc récupère les éléments renseignés ou installe un logiciel malveillant.

La récupération des données collectées est souvent la phase préparatoire à la commission d'une infraction à vos dépens (usurpation d'identité, faux virements, appel au faux conseiller...).



LES BONS RÉFLEXES

- ✓ Ne pas communiquer vos :
 - Informations personnelles ou confidentielles à des tiers non vérifiés (nom, prénom, identifiants, IBAN, date de naissance, coordonnées, mot de passe, données de santé, n° de CB...)
 - Documents : pièce d'identité, avis d'imposition, acte de naissance, carte vitale, bulletin de salaire.
- ✓ « L'urgence, c'est d'attendre ».
- ✓ En cas de doute, contactez immédiatement votre conseiller habituel.
- ✓ Restez vigilants lorsque vous transmettez vos données personnelles et bancaires.